

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/17-761-357 du 04/12/2017

AUTRICHE : OFFRE DE PARTENARIAT ENTRE ECOLE, LYCEES ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par: Mme HANVIC - Tel: 04 42 91 72 85 - Mel: marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

Dans le cadre de nos relations avec l'Autriche, le service de coopération éducative et linguistique de Vienne nous fait parvenir une liste d'écoles, de lycées d'enseignement général et professionnel intéressés par des partenariats avec des écoles et établissements de notre académie.

En voici la liste :

2 Ecoles primaires : (élèves 6-10 ans) Ganztagesvolksschule Münchendorf VS Kematen

5 Lycées d'enseignement général : (élèves 10 à 18 ans)

BG/BRG Purkersdorf BG/BRG Klosterneuburg BORG Wiener Neustadt G/RG Pressbaum BG und BRG Mödling

5 Lycées d'enseignement professionnel (Berufsbildende mittlere und Höhere Schulen : élèves de 15 à 19 ans)

HLW St. Pölten HLW Türnitz BHAK/BHAS Ybbs BHAK/BHAS Baden

1 Ecole professionnelle d'apprentissage (Landesberufsshulen : élèves de 15 à 18 ans environ) LBS Pöchlarn

A l'heure où se met en place le nouveau programme « échanges scolaires d'ERASMUS+ » (cf flyer en pj) cette offre pourrait être une opportunité à saisir.

Les coordonnées de l'école et lycée souhaités sont à demander à la DAREIC par courriel à l'adresse suivante :

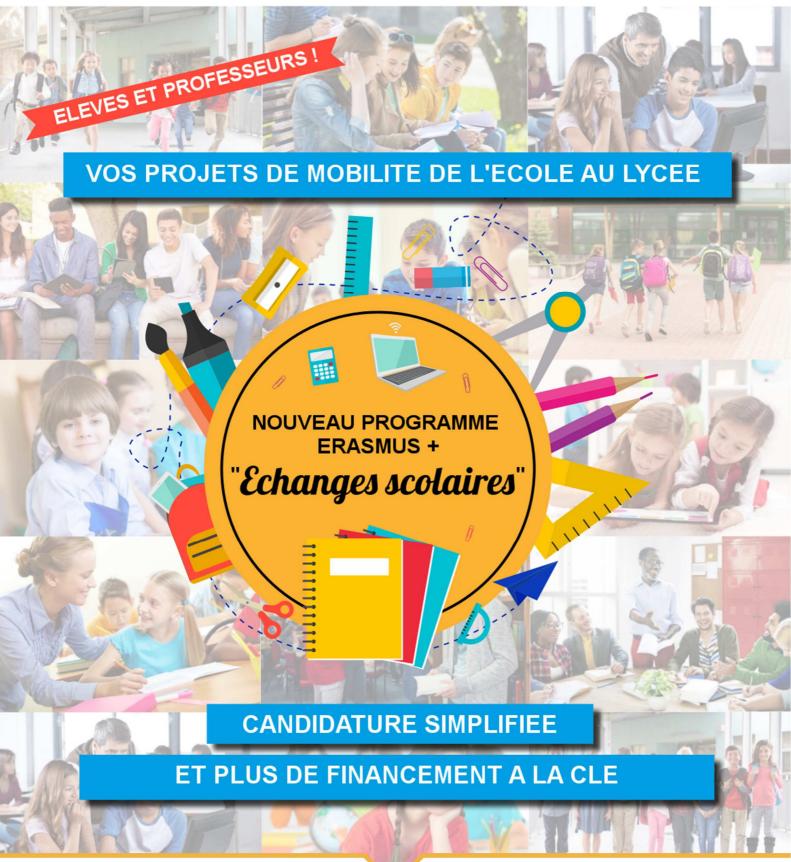
marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille









Plus d'informations:

www.agence-erasmus.fr

Dans la rubrique « Echanges scolaires »

Déposez un projet :

Avant le 21 mars 2018 à midi La plateforme Pénélope + www.erasmusplus.fr/penelope



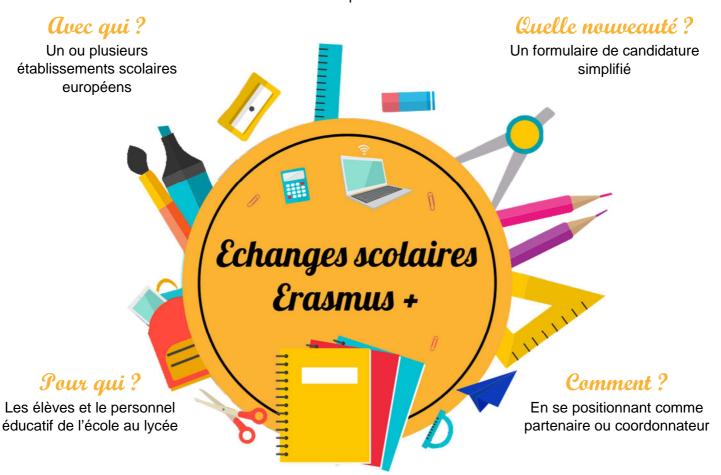




LES ECHANGES SCOLAIRES ERASMUS +

C'est quoi?

Un projet construit autour d'une thématique commune



Pour faire quoi?

Se rencontrer et échanger avec des élèves et des collègues européens

Quand?

Dépôt du dossier de candidature

avant le 21 mars 2018

EN 2018 + DE BUDGET et + DE PROJETS!

Les avantages du programme

- Un budget pouvant aller jusqu'à 16 500€ par partenaire et par an
- Un formulaire de candidature simplifié (13 questions au lieu de 40)

Les modalités :

- 2 à 6 établissements d'au moins deux pays européens différents
- URUHATO Eradémique à 291 Aud décembre 2017

